



Sécurité et diversité : Quand la police fait le lien dans une Suisse multiculturelle

14 novembre 2024 | Vinciane Rouiller

Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS)¹, la Suisse comptait au 31 décembre 2023 une population résidente permanente de 8 962 300 personnes. À l'heure de rédiger cet article, le seuil des 9 millions d'habitants a été franchi et un compteur de population, recalibré quatre fois par année, a été créé pour l'occasion². Toujours selon l'OFS, 27% de la population résidente permanente en Suisse est de nationalité étrangère et le pays a enregistré en 2023, 263 100 immigrations, dont 241 000 arrivées de ressortissants de nationalité étrangère.

Les défis du vivre ensemble

Cette cohabitation de nationalités et cultures différentes soulève de nombreux enjeux pour un «Vivre ensemble en toute sécurité», entre autres l'intégration sociale des migrantes et migrants, la levée de la barrière linguistique ou encore la lutte contre les préjugés et la discrimination envers certaines communautés. Nous avons recueilli les témoignages de quelques policières et policiers spécialisés dans le domaine pour qu'elles et ils nous parlent de leur quotidien et de leur expérience sur le terrain. Selon un policier de la police cantonale de Zurich: *«Se comprendre et se faire mutuellement confiance ne va pas de soi. Seules des expériences positives dans la rencontre personnelle et une perspective à long terme le permettent. Être à la hauteur de cette exigence est un défi quotidien.»*

¹ Effectif et évolution de la population en Suisse en 2023 : résultats définitifs | Communiqué de presse | OFS

² Effectif et évolution – compteur de population | OFS

Le travail des policières et policiers « passerelle »

Dans toute la Suisse, les corps de police municipaux et/ou cantonaux intensifient la mise en réseau, l'établissement de bonnes relations et la confiance avec les communautés étrangères. Pour cette raison, certains corps de police ont créé des postes spécialisés, les policières et policiers « passerelle »: elles et ils soutiennent les efforts visant à faciliter la compréhension mutuelle entre les populations suisse et étrangère et leur cohabitation et informent la population d'origine étrangère de ses droits et obligations. Un policier de la Police lucernoise explique: « *Le travail en réseau interculturel est essentiel pour une police proche des citoyens. Nous réalisons un travail didactique d'explication des lois, droits et devoirs, et établissons dans le même temps un relais pour le dialogue avec la police.* » Le policier zurichois ajoute: « *Le travail de prévention policier doit toucher l'ensemble de la population, indépendamment de l'origine, du mode de vie ou de l'appartenance culturelle. Les policières et policiers < passerelle > entretiennent de multiples réseaux interculturels – notre travail contribue par conséquent à la paix sociale et au respect de l'ordre légal en Suisse.* »

Une attention particulière est accordée à l'entretien des contacts avec par exemple les associations culturelles et les organisations du domaine de l'asile. De cette manière, la confiance est établie de part et d'autre, le réseau est entretenu et les préoccupations en matière de politique de sécurité sont discutées.

Le policier zurichois partage son expérience: « *Les fruits de notre travail (par ailleurs très intéressant et varié!) nous donnent raison: la confiance dans la police et la connaissance des droits et devoirs sont particulièrement élevés là où nous, les policières et policiers < passerelle >, trouvons un écho, donc là où nous pouvons entretenir des contacts avec nos groupes cibles.* »

Et le policier lucernois souligne que « *les exposés ou d'autres rencontres sont l'occasion de créer des situations où tout le monde y trouve son compte: nous favorisons la sécurité et la confiance dans le cadre légal, et notre interlocuteur ou interlocutrice reçoit de précieuses informations et comprend mieux le rôle qui est le nôtre.* »

Matériel d'informations « Ensemble en sécurité en Suisse »

Afin de soutenir les échanges et la compréhension des personnes étrangères lors d'exposés ou de rencontres proposés par la police, **du matériel d'information** contenant les règles les plus importantes pour la vie en commun en Suisse a été créé dans 14 langues. On y trouve des vidéos explicatives et une brochure dédiée. La Prévention Suisse de la Criminalité soutient ce projet en mettant ce matériel à disposition de tous les corps de police municipaux et cantonaux et de la population.

La Prévention Suisse de la Criminalité (PSC) est un service intercantonal spécialisé dans les domaines de la prévention de la criminalité et de la promotion de la sûreté. Elle est attachée à la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP). La PSC a pour tâches de consolider la collaboration policière intercantonale dans le domaine de la prévention de la criminalité et d'avertir la population et de lui expliquer les phénomènes qui se rapportent à la criminalité et quels sont les moyens de s'en prémunir et de trouver de l'aide.